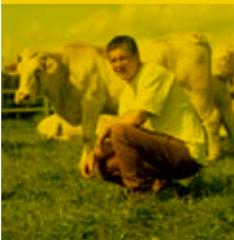




50 actions des Safer dans nos régions

1960 ▶ 2010
50 ans
Les Safer
au cœur
de l'aménagement
des territoires



50 actions des Safer dans nos régions



Les Safer ? Vous connaissez ? Un peu, beaucoup, pas du tout ?

Ouvrez ce livre. C'est un livre comme une promenade, hors des sentiers battus et des idées toutes faites. Mieux qu'un long discours, il propose un autre regard sur les Safer.

Laissez-vous surprendre par ce drôle d'inventaire :

là un vignoble, ici une oliveraie, puis une forêt, de l'agriculture en ville, une plaine maraîchère, tiens, une plage, un viaduc, plus loin un étang, un barrage aussi et une route, bien sûr, un marais, une voie ferrée, un avion, une carrière, un lac de montagne, un terroir, des plantations de canne à sucre, et plus étonnant, des vestiges gaulois, des dunes, une orchidée rare...

Voici 50 images pour raconter 50 ans des Safer, loin des clichés.

Elles sont l'illustration concrète que leurs actions ont des résultats non seulement sur la modernisation et la protection de l'agriculture mais aussi sur le développement économique, la valorisation des paysages et la préservation de l'environnement.

Tournez les pages, au gré des images, regardez les Safer autrement.

REMERCIEMENTS :

Nous remercions toutes
les Safer, les directeurs,
les responsables communication
et les collaborateurs,
pour leur participation active
et leur implication dans
la réalisation de ce projet.

Prix : 6 euros



P.6 à 27

VIGNE
AGRICULTURE
FORÊT

GRANDS OUVRAGES
PATRIMOINE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

P. 28 à 49



P. 50 à 71

ENVIRONNEMENT
PAYSAGE
EAU



VIGNE AGRICULTURE FORÊT



BOURGOGNE

Yonne, Chablis

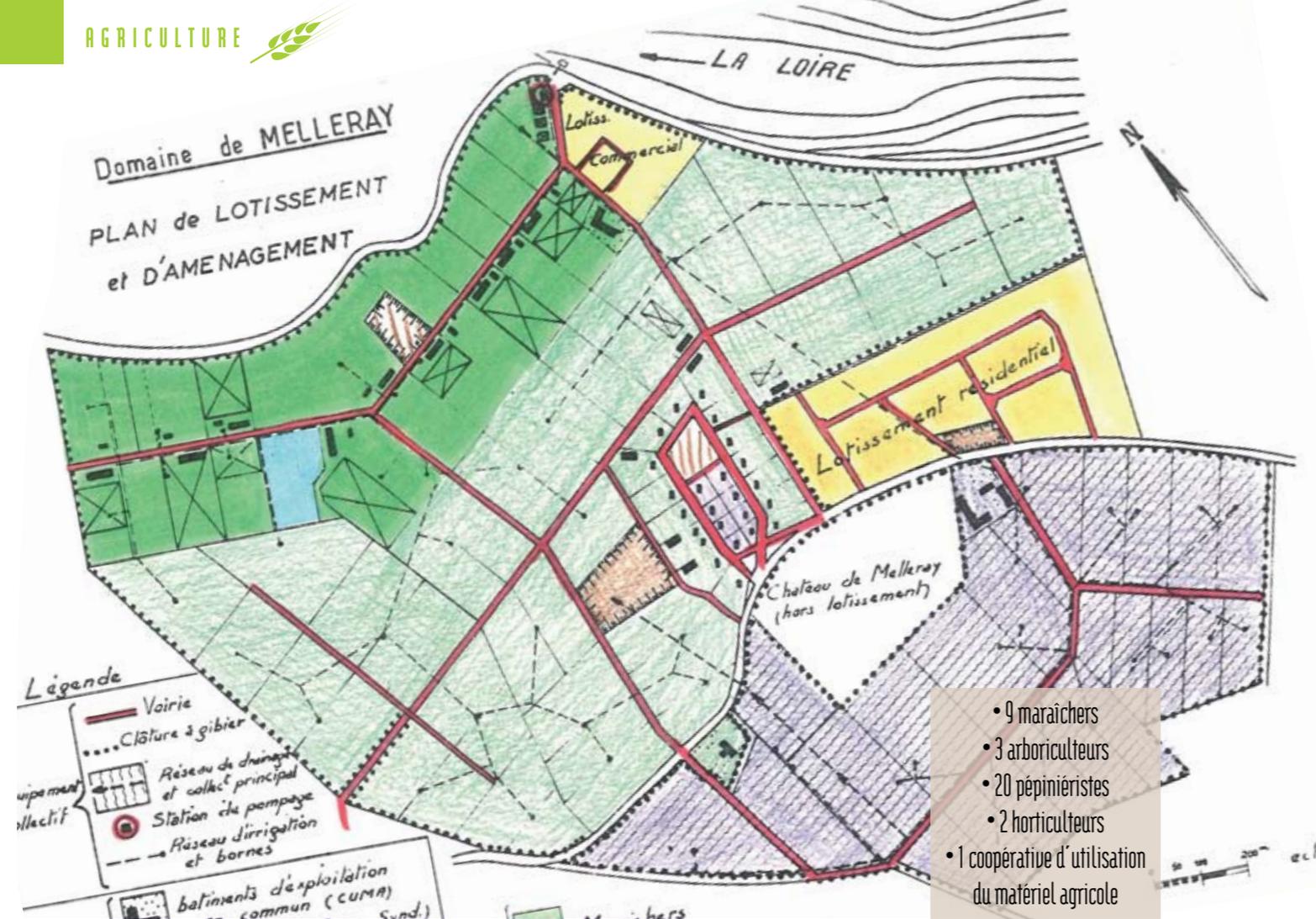
Relancer un **grand vignoble** de Bourgogne

De 1965 à 1985, la Safer réaménage le vignoble du Chablisien qui était abandonné, morcelé et en friche. Au début, elle acquiert un maximum de terres incultes. Elle peut ensuite effectuer des travaux de réhabilitation et reconstituer des exploitations viables. Des centaines d'hectares et des milliers de parcelles sont ainsi échangés et restructurés.



Vignoble du Chablisien :

- En 1955, 15 exploitations sur 550 ha
- En 2008, 500 exploitations sur plus de 4 000 ha



2 000
hectares

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Hérault

Reconquête du **plus ancien vignoble** de France

À partir de 1967, la Safer accompagne les viticulteurs dans la reconquête de leur vignoble et la révélation de sa qualité. Elle expertise, réalise des études, négocie, stocke, organise la concertation et réattribue à des viticulteurs, après plantation, des espaces de garrigues des coteaux languedociens.

CENTRE
Loiret, Domaine de Melleray

Réinstaller les agriculteurs touchés par **l'urbanisation**

Au début des années 60, Orléans se développe et l'urbanisation perturbe l'agriculture locale. En 1961, à peine créée, la Safer réinstalle une quarantaine d'exploitants expropriés. Elle acquiert une propriété abandonnée de 270 ha, la restructure, la réaménage totalement et la revend par lots.





LANGUEDOC-ROUSSILLON

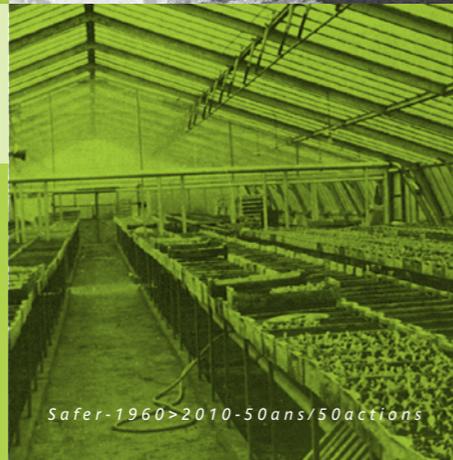
Hérault, Domaine de Maurin

Aménagement **global**

En 1962, la Safer acquiert le domaine agricole de Maurin, entre Montpellier et la Méditerranée, pour installer 14 familles de maraîchers, viticulteurs et éleveurs rapatriés d'Algérie. Elle y installe également son siège régional et participe aux opérations de développement urbain et touristique. Jusqu'en 1966, la conquête de terres agricoles sur des surfaces inutilisées permet l'arrivée de nouveaux agriculteurs.

300
hectares

dont
150 ha
agricoles



Safer-1960>2010-50ans/50actions



137
hectares

CHAMPAGNE-ARDENNE

Marne et Aube

Champagne !
Préserver le vignoble

La Safer rachète des vignes cédées par une grande maison de Champagne. En les revendant, elle permet des installations, des agrandissements et la constitution de réserves en prévision de la réalisation de la ligne du TGV Est.

71
installations



Safer-1960>2010-50ans/50actions

ÎLE-DE-FRANCE

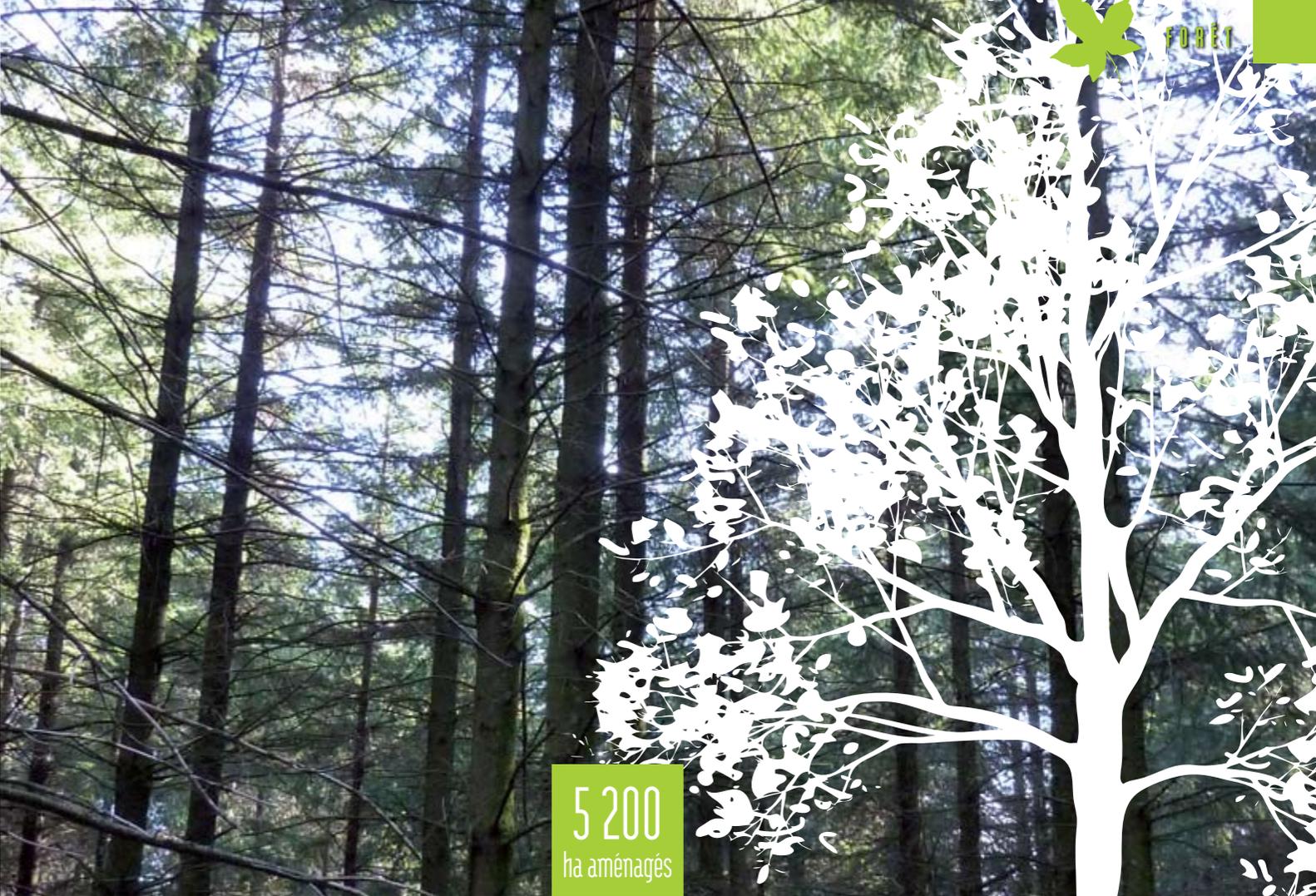
Val-de-Marne, Périgny-sur-Yerres

Création d'un domaine maraîcher

Dans les années 70, l'urbanisation est aux portes des villages. Pour préserver un espace agricole, les élus de Périgny-sur-Yerres font appel à la Safer. Celle-ci négocie, échange, restructure et aménage un lotissement maraîcher.

100
hectares

8
maraîchers



5 200
ha aménagés

MARCHE LIMOUSIN

Forêt limousine

Restructuration de parcelles
après la tempête de 1999

La Safer, par le biais d'achats, de reventes et d'échanges de parcelles de forêt, restructure une partie de la forêt limousine après la tempête de 1999.

Partenaires

Centre régional
de la propriété
forestière,
Conseil régional,
État



60 % des surfaces
garanties en
canne à sucre

Installation de
700 agriculteurs
sur 7 000 ha

QUADELOUPE

Préserver l'exploitation
de la **canne à sucre**

11 000 ha de terres agricoles sont mis en vente par les groupes sucriers en faillite. La Safer a pour mission de maintenir les exploitations de canne à sucre et d'installer des agriculteurs, pour la plupart anciens exploitants, avec un statut particulier d'actionnaire qui permet de garantir la pérennité agricole. C'est la réforme foncière.



BRETAGNE

Finistère, Bannalec

Installation en **biodynamie**

Entre Lorient et Quimper, une exploitation laitière en biodynamie avec habitation, bâtiments d'exploitation, terres, cheptel et matériel est en vente. La Safer fait un appel à candidatures. Elle choisit un jeune agriculteur néerlandais, déjà producteur en biodynamie aux Pays-Bas, qui souhaite s'installer en France avec son épouse.

116
hectares

454 000
litres de lait

ÎLE-DE-FRANCE

Yvelines, Montesson

Conserver la vocation agricole malgré la **pression foncière**

À 10 minutes du centre des affaires de la Défense, la Safer négocie pour le compte de l'Agence des espaces verts de la région les terres de la plaine maraîchère puis cherche des candidats à la location. Ainsi, la vocation agricole est préservée et l'urbanisation limitée.

150
hectares

Une dizaine
de maraîchers
producteurs-
vendeurs



AQUITAINE ATLANTIQUE

Gironde, Château d'Yquem

Restructurer 3 domaines viticoles en AOC Sauternes

Les parcelles de trois domaines viticoles, dont le célèbre Château d'Yquem, sont imbriquées les unes dans les autres. La Safer acquiert 2 ha pour proposer des échanges aux trois viticulteurs voisins. Leurs domaines sont ainsi restructurés et le plus petit s'agrandit de 2 ha.

- 3 domaines s'étendant sur 148 ha au total
- AOC Sauternes : seulement 1 767 ha sur 5 communes

Safer-1960>2010-50ans/50actions



Plus de
700
hectares

Plus de
300
jeunes agriculteurs

Depuis
1998

AUVERGNE

Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs

Développer l'emploi en agriculture est une priorité pour la Région Auvergne. Celle-ci mandate la Safer d'une part pour acquérir des terres en vente et les stocker pendant 3 ans maximum ; d'autre part pour rechercher des jeunes candidats en cours de formation agricole. Ils seront installés à la fin de leur parcours. Dans cette attente, les frais de stockage des terres sont à la charge de la Région.

Safer-1960>2010-50ans/50actions



FLANDRES-ARTOIS

Nord et Pas-de-Calais,
Charbonnages de France

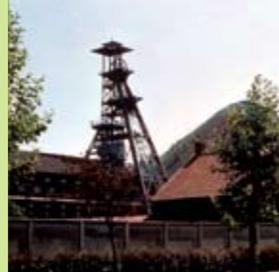
Cession des terrains houillers

Les Charbonnages de France,
à la fin des activités minières,
confient à la Safer la mise
en vente de leurs terrains
au profit des fermiers
en place, d'agriculteurs
et de collectivités.

30
collectivités

700
acquéreurs

2 500
hectares



POITOU-CHARENTES

Favoriser l'installation et pérenniser les exploitations existantes

Il n'y a pas de vie rurale sans agriculteurs.
Forte de cette conviction, la Région, depuis
2005, finance les frais de stockage des terres
acquises par la Safer en vue de l'installation
d'agriculteurs. Celle-ci loue des terres
à des exploitants pendant la recherche
de candidats à l'installation.



- 56 % des surfaces vendues par la Safer Poitou-Charentes sont dédiées à l'installation
- **Objectif** : 5 exploitations par département chaque année





2
réinstallations

3
installations

6
agrandissements

**PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

Alpes-de-Haute-Provence,
Plateau de Valensole

**Réaménagements
d'exploitations en chaîne**

Sur le plateau de Valensole, connu pour sa lavande, la demande de terres agricoles est forte. En 1978, la Safer achète à l'amiable une propriété de 293 ha. Cette surface, ajoutée aux terres qu'elle possède déjà, lui permet, par le biais d'échanges et de restructurations, de réaménager au total près de 400 ha.



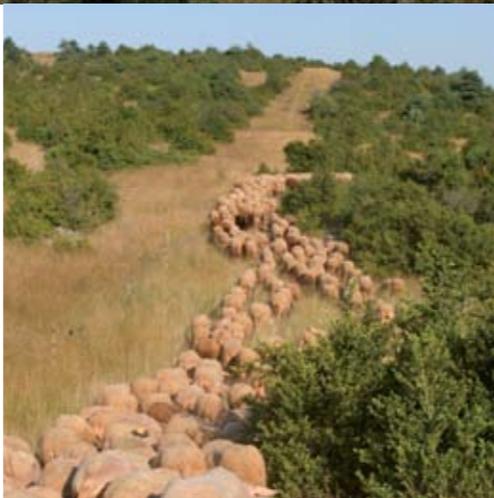
Depuis 1985,
Les terres sont gérées
collectivement
par la Société civile
des terres du Larzac

AVEYRON-LOTTARN

Aveyron, Plateau du Larzac

Préserver
les terres agricoles

Pour le projet d'extension du camp militaire, l'État avait acheté 6 300 ha et 40 bâtiments sur le plateau du Larzac. Ce projet est abandonné en 1981. La Safer est alors chargée de la gestion des biens de l'État. Elle installe une vingtaine d'agriculteurs, agrandit une trentaine d'exploitations et propose des bâtiments à 15 artisans et résidents.



GASCOGNE
HAUT-LANQUEDOC

Haute-Garonne, Grand Toulouse

L'agriculture **dans la ville !**

Le Grand Toulouse souhaite promouvoir l'agriculture périurbaine au rang d'activité économique à part entière. En 2009, la Safer installe un jeune agriculteur sur 15 ha à côté du site d'Airbus. Il y cultive du blé et du tournesol, fabrique les produits – farine, pâtes, huile – et les vend dans sa boutique.



GRANDS OUVRAGES PATRIMOINE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

Alpes-de-Haute-Provence, Manosque

Restauration du Mont d'Or et
remise en **culture de l'olivier**

La Safer recense les parcelles du Mont d'Or,
contacte les propriétaires, acquiert les
parcelles à vendre, procède à des échanges
et revend à des acheteurs pour la culture
de l'olivier.





800
hectares



BOURGOGNE
Nièvre, Morvan

Préserver le site
d'une capitale **gauloise**

La Safer acquiert le Mont Beuvray, massif forestier de 800 ha qui abrite les vestiges de l'oppidum de Bibracte, datant du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, et le revend à une société en charge de la gestion du site.

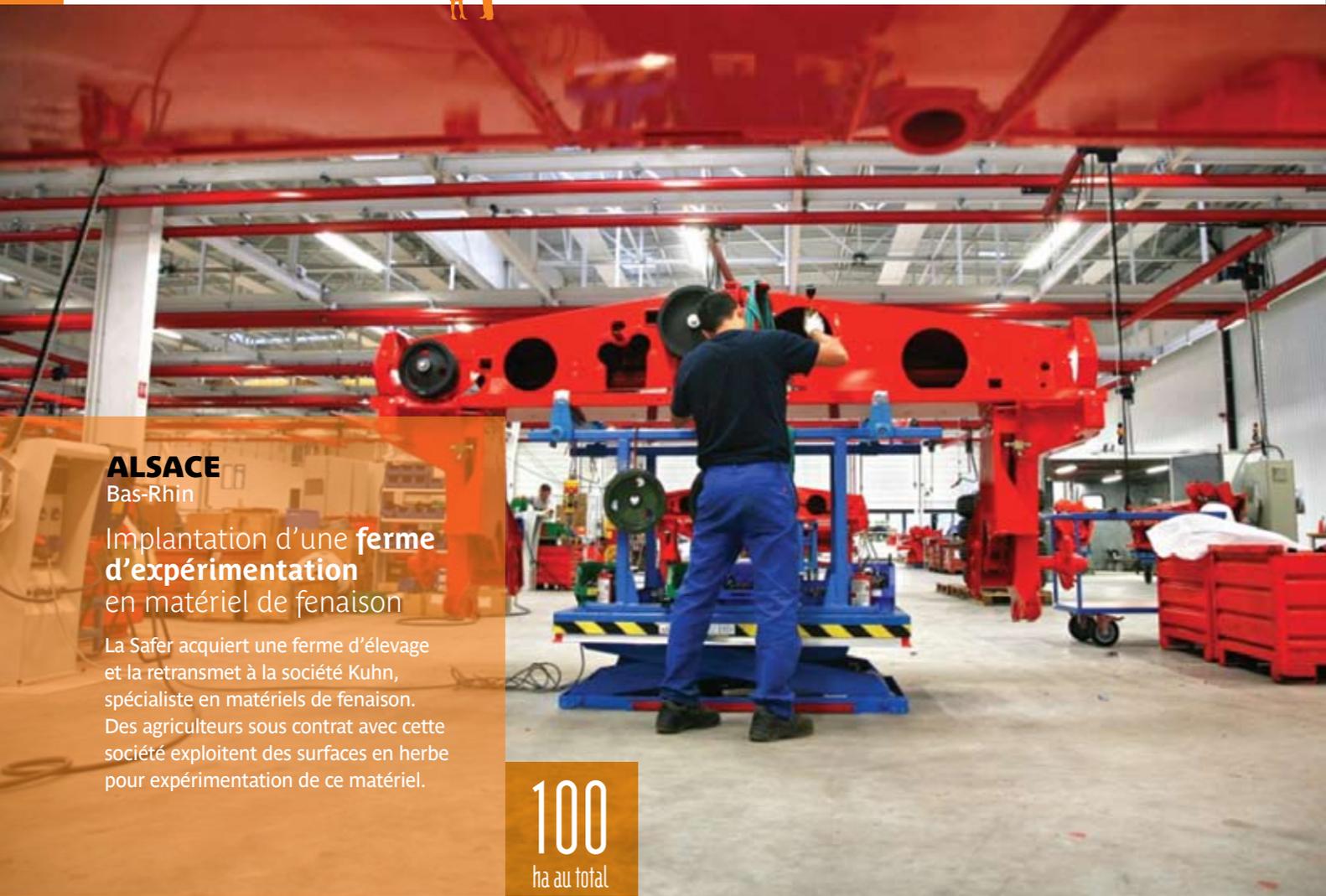


CENTRE
Loiret, La Loire à vélo

Un itinéraire cyclable
de Nantes à Budapest

La Safer, missionnée par le Conseil général du Loiret, contacte les propriétaires et les exploitants concernés par l'itinéraire, négocie et acquiert les surfaces pour le compte du Conseil général qui se charge de l'aménagement.





ALSACE

Bas-Rhin

Implantation d'une **ferme d'expérimentation** en matériel de fenaison

La Safer acquiert une ferme d'élevage et la retransmet à la société Kuhn, spécialiste en matériels de fenaison. Des agriculteurs sous contrat avec cette société exploitent des surfaces en herbe pour expérimentation de ce matériel.

100
ha au total

30 ha
de surface
de démonstration



Safer-1960>2010-50ans/50actions



- Site de l'usine : **17 ha**
- Zone horticole : **10 ha**
- Restructuration des exploitations voisines sur **8 ha**

BRETAGNE

Côtes-d'Armor, Pluzunet

Faire **pousser des fleurs** grâce à un incinérateur...

En 1994 et 1995, la Safer acquiert 35 ha entre Lannion et Guingamp pour permettre l'implantation d'une usine d'incinération des déchets employant 26 salariés et d'une zone horticole employant 30 salariés. Les serres sont chauffées par l'incinérateur.

Safer-1960>2010-50ans/50actions



Surface de
la propriété :
11 ha

Zone
Natura
2000



FRANCHE-COMTÉ

Doubs, Vallée de la Loue

Pérenniser l'activité touristique
de **pêche à la mouche**

La Piquette est une ancienne auberge dans un site naturel exceptionnel. Devenue résidence secondaire, elle perd sa vocation première au grand regret des collectivités locales. En 2008, elle est de nouveau en vente. La Safer l'acquiert pour un candidat capable de relancer l'activité touristique de chambres d'hôtes et l'activité traditionnelle de pêche à la mouche.



CHAMPAGNE-ARDENNE

Marne, Ligne à grande vitesse Est

Limiter les **conséquences** sur l'agriculture d'un grand projet

Entre 1996 et 2007, la Safer réussit à mobiliser à l'amiable 700 ha de terres et de vignes pour compenser les exploitants touchés par le projet de ligne de chemin de fer à grande vitesse. Elle met à profit la situation pour restructurer les exploitations concernées.

- Pour 100 km de ligne :
640 ha de terres
et 50 ha de bois mobilisés
- **574,8 km/h** :
record de vitesse 2007 du TGV
dans la Marne

520
hectares



FRANCHE-COMTÉ

Haute-Saône, ZAC à Vezoul

Développer l'économie

La Safer constitue un stock de terres pour l'implantation de la zone d'activité et, par le biais d'échanges et de restructurations, réinstalle les agriculteurs situés sur le site.



**GASCOGNE
HAUT-LANQUEDOC**

Ariège, Château de Montségur

Respecter un **patrimoine**
paysager remarquableLa Safer acquiert et revend à la commune
de Montségur une propriété de 590 ha face
au château.52 ha ont permis d'agrandir l'exploitation
d'une jeune agricultrice. Le reste est mis
à la disposition d'un groupement pastoral.
La vocation agricole des estives est ainsi
maintenue.590
hectares2
conventionsPlus de
60
hectares**GASCOGNE
HAUT-LANQUEDOC**

Haute-Garonne, Nailloux

Relever le **défi démographique**
et aménager le territoireAvec un nouvel échangeur autoroutier, la
population de Nailloux, petite commune
en périphérie de Toulouse, va doubler
en l'espace de 10 ans. La Safer l'aide à
acquérir des terrains pour installer une zone
pavillonnaire, deux zones d'activité, une zone
commerciale et artisanale.



AVEYRON-LOTTARN

Aveyron, Viaduc de Millau

Réaliser un **grand ouvrage** sans préjudice pour l'agriculture

La Safer constitue des réserves de terrains qu'elle revend à l'État et aux collectivités locales pour réaliser le viaduc, l'autoroute A75, les accès et les aménagements.

En parallèle, elle réinstalle les exploitants touchés par l'ouvrage.



1 100
hectares



BASSE-NORMANDIE

Autoroute des Estuaires

Compenser **l'impact** sur les exploitations agricoles

La Safer constitue des réserves foncières et, par le biais d'acquisitions à l'amiable ou d'échanges dans le cadre d'un remboursement sur 46 communes concernées, dégage des terres sur le tracé de l'autoroute et compense les agriculteurs touchés.

Sur 782 ha de réserves, 730 ha sont revendus à l'État pour l'autoroute et 52 ha pour le réaménagement d'exploitations et les routes communales ou départementales



MAINE OCÉAN

Sarthe, TGV Atlantique

Dégager les terrains et réduire **l'impact foncier**

La Safer constitue des réserves de terres pour le compte de la SNCF à partir de propriétés librement mises en vente durant 7 ans avant la réalisation du trajet.



220
ha de stock

PICARDIE

Somme, Aérodrome d'Albert Méaulte

Construction d'une piste **aéro-industrielle**

Pour éviter le transport par route des pointes avant d'avions assemblés à Méaulte vers Toulouse, la construction d'une piste pour faire atterrir le transporteur est nécessaire.

La Safer réalise une étude d'impact sur les exploitations, constitue un stock de terres agricoles pour compenser et réinstaller les agriculteurs concernés.



CHAMPAGNE-ARDENNE

Marne, Aéroport Paris-Vatry

Autant de terres compensées que de **terres** consommées !

Dès 1994 et jusqu'en 1999, la Safer achète et met en réserve des terres agricoles afin de compenser les agriculteurs expropriés par la construction de l'aéroport Paris-Vatry. L'objectif est clairement affiché dans le slogan : « 1 ha de compensation agricole pour 1 ha de terres sous emprise ».

22
exploitations
compensées



Safer-1960>2010-50ans/50actions



- 930 ha de terres agricoles, bois et chemins consommés
- 117 agriculteurs concernés
- 867 ha de compensation demandés et obtenus

Safer-1960>2010-50ans/50actions



RÉUNION

Aménagement agricole sur la commune de Trois-Bassins

Dans les années 80, de nombreuses terres sont en friche. La Safer les acquiert, défriche, installe des agriculteurs, met en place un conseil et procède à des travaux d'aménagement, crée des lotissements, ouvre des chemins et construit des routes, plante des haies brise-vent... C'est la réforme foncière.

750 ha
dont 400 ha pour
les éleveurs

Développement
de l'élevage
bovin

12
installations
d'éleveurs



40
hectares

GARONNE-PÉRIGORD

Lot-et-Garonne, Buzet-sur-Baïse

Création d'une carrière

La Safer stocke des espaces agricoles pour compenser les exploitants situés sur des carrières destinées à être agrandies sur les parcelles voisines.



ENVIRONNEMENT PAYSAGE EAU





MARTINIQUE

Pointe Borgnesse

Préserver une plage
et un **récif corailien**

La Safer acquiert, via son droit de préemption, un terrain sur le site de la Pointe Borgnesse destiné à accueillir un complexe hôtelier. Elle le revend au Conservatoire du littoral qui préserve le site.

10
hectares



RHÔNE-ALPES

Haute-Savoie, Domaine de Coudrée
sur le Lac Léman

Protéger le paysage
et l'agriculture

Pour préserver ce site naturel et paysager remarquable, au bord du Lac Léman, très convoité par les promoteurs, la Safer engage des négociations et mobilise de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux afin de maîtriser le domaine et maintenir une activité agricole en harmonie avec les contraintes environnementales.

Partenaires

- Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- La commune de Sciez



Safer-1960>2010-50ans/50actions



Safer-1960>2010-50ans/50actions



AQUITAINE ATLANTIQUE
Gironde, Dune de Vensac

Sauver la plage de l'érosion, protéger la forêt des tempêtes

La Safer, par le biais d'échanges, permet au Conservatoire du littoral d'acquérir la côte et de la préserver de l'érosion. Elle restructure les parcelles de forêt dunaire pour mieux résister aux tempêtes.

3 400
hectares

2 km
de littoral



ALSACE

Bas-Rhin, Bouxwiller

Concilier protection de la nature et développement agricole

La colline du Bastberg est célèbre pour ses sorcières mais aussi pour sa richesse environnementale et ses orchidées rares... Un éleveur de moutons cesse son activité. La Safer revend ses terres aux agriculteurs locaux et au Conseil général. Elle trouve pour ce dernier des locataires aux pratiques respectueuses de l'environnement. Elle reloue également les terres communales exploitées par l'ancien éleveur.



66
hectares

12 ha
consacrés à la
protection de
l'environnement



LORRAINE

Conservatoire des sites lorrains

Protéger **durablement** les espaces naturels

Entre octobre 2007 et fin 2008, la Safer et le Conservatoire des sites lorrains signent une convention dans le but de protéger le patrimoine naturel lorrain. La Safer l'informe des projets de vente, sensibilise les propriétaires, acquiert les terrains en vente qu'elle recède ensuite au Conservatoire. Elle cherche des locataires pour exploiter ces terres avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

- Participation financière de La Région Lorraine
- Travail conjoint depuis 15 ans

BASSE-NORMANDIE

Manche, Anse du Cul du Loup

Protection de la **ressource**
en eau potable

L'eau est en général abondante dans le département de la Manche. Pour préserver sa qualité, depuis bientôt 10 ans, dans l'Anse du Cul du Loup, la Safer est chargée d'acquérir les terres situées dans des périmètres proches des points d'eau. Certaines parcelles sont reboisées. La plupart est entretenue par des agriculteurs qui concourent à une gestion écologique à long terme. L'eau mais aussi le paysage, l'agriculture et la biodiversité sont ainsi préservés.

- 25 ha protégés dans l'Anse du Cul du Loup
- Sur tout le département, plus de 300 ha acquis grâce à 41 conventions passées avec les syndicats d'eau et les collectivités





Partenaires

- Trivalis : syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets de La Vendée
- Chambre d'agriculture
- Conseil général de Vendée

POITOU-CHARENTES

Vendée

Traitement des **déchets**

Dans le cadre du plan d'élimination des déchets de la Vendée, la Safer apporte son expertise foncière et constitue notamment des réserves de terrains pour compenser les agriculteurs touchés par l'implantation du site.



400
hectares

CORSE

Haute-Corse, Étang de Biguglia

Valoriser une réserve naturelle

La Safer a acquis 400 ha de la réserve naturelle, revendus au Conservatoire du littoral. L'activité agropastorale est maintenue et les paysages préservés.



HAUTE-NORMANDIE

Eure, Marais Vernier

Préservation d'une des plus grandes **tourbières** de France

Pour mettre en place une agriculture adaptée à cette zone, la Safer, dans le cadre d'une convention signée avec le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, prospecte et négocie les terrains à vendre, échange et recherche des agriculteurs.



Installation d'un
jeune agriculteur sur
95 ha





- 40 ha de prairies sont réhabilités
- Une dizaine d'agriculteurs entretiennent le marais avec des productions adaptées

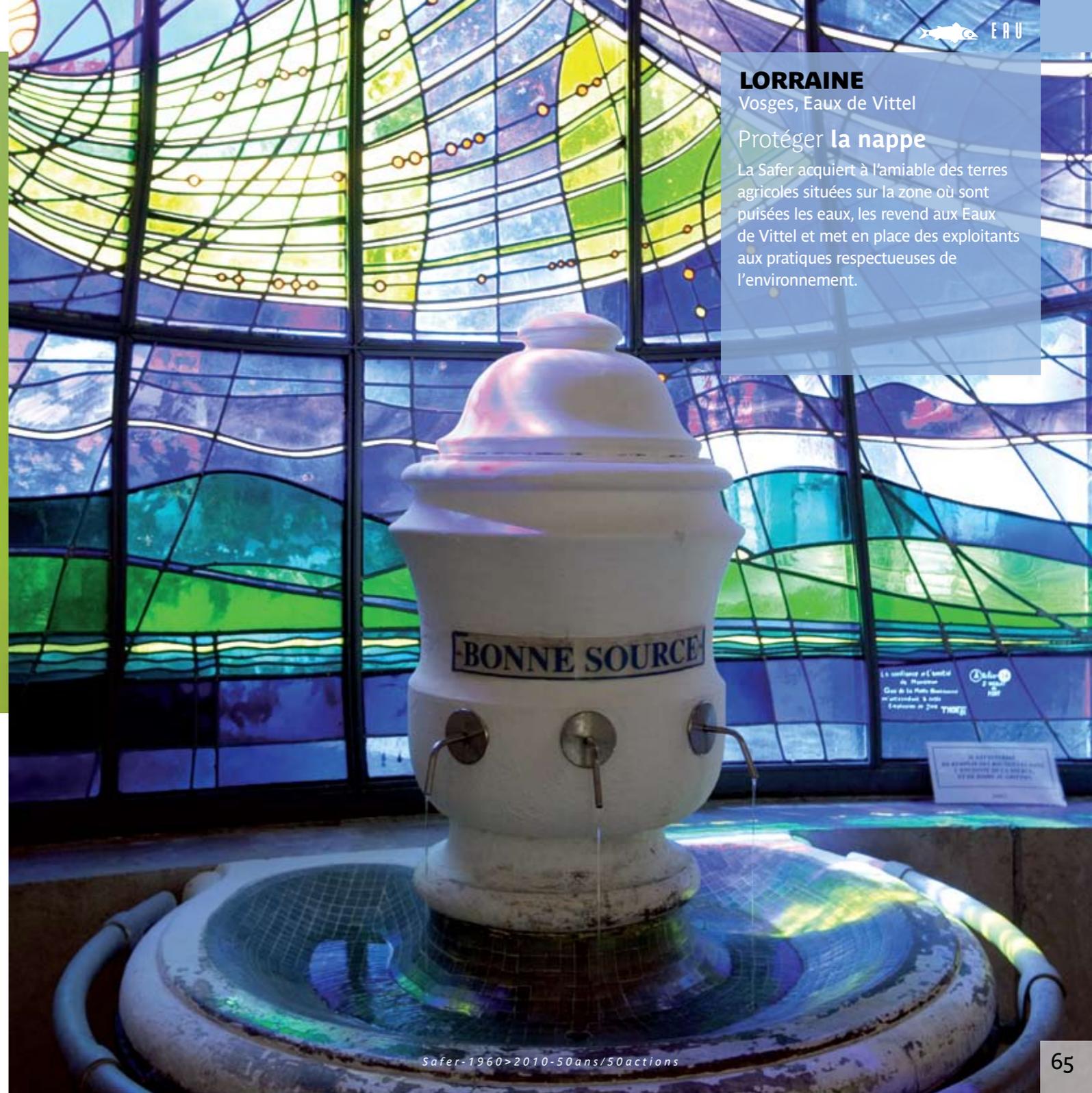


POITOU-CHARENTES

Charente, Marais de Saint-Fraigne

Préserver l'eau en réhabilitant **des espaces naturels**

Élus et agriculteurs s'inquiètent de l'assèchement de la nappe phréatique. Ils décident de cesser la production de maïs sur l'ancien marais et de le remettre en eau. La Safer négocie les achats et les échanges de parcelles pour le compte du Conservatoire régional d'espaces naturels.



LORRAINE
Vosges, Eaux de Vittel

Protéger **la nappe**

La Safer acquiert à l'amiable des terres agricoles situées sur la zone où sont puisées les eaux, les revend aux Eaux de Vittel et met en place des exploitants aux pratiques respectueuses de l'environnement.

170
hectares

FLANDRES-ARTOIS
Pas-de-Calais, Dunes de Leffrinckoucke
Protéger le littoral

Le Conservatoire du littoral souhaite acquérir les 170 ha de dunes qui servent de terrains de manœuvre à l'Armée de terre. Celle-ci accepte de les céder sous condition d'obtenir en remplacement 60 ha de terres et des bâtiments dans un secteur précis. En 1993, après un an et demi de recherche, la Safer trouve le bien, réalise l'échange et revend les dunes au Conservatoire du littoral.



BRETAGNE

Ille-et-Vilaine, Barrage de la Cantache

Se protéger des crues et faire des réserves **d'eau**

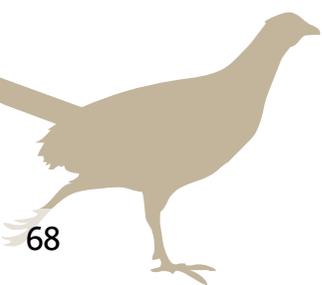
La Safer acquiert 460 ha de terres agricoles sur le site prévu pour le barrage et en revend la plus grande partie au Conseil général. Deux agriculteurs seront installés en parallèle.

460
hectares**AUVERGNE**

Puy-de-Dôme

Valorisation des Puy de la Vache et Lassolas, Puy de Montchal

La Safer acquiert un bien qu'elle cède au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne pour la mise en valeur des puy, relancer l'activité pastorale et maintenir les fermiers en place.





9 ha
d'étang

11 ha
de tourbière

13 ha
de bois

MARCHE LIMOUSIN

Corrèze, Site de Chabannes
Défendre la **richesse écologique** d'un site
Le Conservatoire des espaces naturels acquiert en 2004, grâce à l'intervention de la Safer, le site de Chabannes, en Zone Natura 2000, pour protéger son « radeau flottant », une couche de tourbe émergée de l'étang et abritant des espèces animales et végétales remarquables. L'élevage extensif bovin entretient le paysage et la biodiversité.



Opération
conjointe
avec La Safer
Bretagne

MAINE OCÉAN
Loire-Atlantique, Étang du Pont de Fer
Sauvegarder des espèces **animales et végétales** remarquables
En 2004, un étang de 55 ha, situé entre l'Atlantique et les marais de Brière, est à vendre. Cette zone est en cours de classement Natura 2000 pour sa faune et sa flore exceptionnelles et constitue un ensemble cohérent avec d'autres sites classés à proximité. La Safer l'acquiert et le revend au Conservatoire du littoral.





Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

91, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 86 00

www.safer.fr

Publication réalisée sur papier recyclé,

par le service communication de la FNSafer.

Responsable communication : Fabienne Marion.

Chargée de communication : Delphine Golfier.

Rédaction : Fabienne Marion et Delphine Golfier.

Conception graphique : ErwannKervadecDESIGN.

Photos : © Kuhn, © D.Narbeburu/diapotheque.com, © Safer d'Auvergne, © Eiffage CEVM / Foster + Partners / D. Jamme, © Bibracte - Antoine Maillier, © Safer Bretagne, © Safer du Centre, © Safer Champagne-Ardenne, © Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres de Corse, © Charbonnages de France - ANMT, © Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul, © Société Dragage du Pont Saint Léger / Bernard Sauboi, © Safer de l'Île-de-France, © Safer Languedoc-Roussillon, © Safer Marche Limousin, © Jean-Marc Piel, © Safer de Haute-Normandie, © Frédéric Savary - SMER, © Trivalis - Fabrice Chappaz, © Safer Provence Alpes Côte d'Azur, © Safer Rhône-Alpes, © Safer de Guadeloupe, © Safer Martinique, © Safer Réunion, © Fotolia, © DR, Christian Dirwimmer (Safer Alsace), © D.Narbeburu/diapotheque.com, © Safer Aquitaine Atlantique, © Safer d'Auvergne, © Parc naturel régional des Grands Causses, © Jérôme Pallé pour le Parc naturel régional des Grands Causses, © Safer de Bourgogne, © Safer Bretagne, © VALORYS/SMITRED OUEST D'ARMOR, © Safer du Centre, © Safer Champagne-Ardenne, © Safer Champagne-Ardenne, © Michel Compiègne : Safer Flandres-Artois, © Safer Franche-Comté, © Safer Gascogne Haut-Languedoc, © Safer de l'Île-de-France, © Avia Photo, Paris – Châteauneuf, Montpellier – A.L. Queite, Montpellier, © Safer Lorraine, © Daniel Levasseur (Safer Maine Océan), © Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin, © Safer de Basse-Normandie, © Delphine Golfier (FNSafer), © Fabienne Marion (FNSafer), © Safer Provence Alpes Côte d'Azur, © Joseph Marando, © Pierre Ricou.